

Avis de constitution

SOCIETE « CABINET D'EXPERTISE ET DE CONSEIL AGRICOLE » en abrégé « C.E.C.A »

Siège Abidjan Cocody Plateau Dokui, cité Colombe,
non loin du terrain de foot de la cité Colombe, villa 15,
Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 19/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CABINET D'EXPERTISE ET DE
CONSEIL AGRICOLE » en abrégé « C.E.C.A »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :
Création des plantations, Production du matériel végétale, Formation des planteurs aux techniques hévéicoles, Conseil agricole aux petits planteurs, Prestations de service et d'assistance techniques aux planteurs, Formation des saigneurs, Formation des greffeurs Inspection des plantations, Suivi sanitaire d'une exploitation.

? Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Plateau Dokui, cité Colombe,
non loin du terrain de foot de la cité Colombe, villa 15,
Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M DOUMBIA AMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06667 du 07/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40322/GTCA/RC/2025 du 07/07/2025

